



LIGNES DIRECTRICES POUR LES CONDUITS DE FUMÉE DES POÊLES À PELLETS





A. EXIGENCES MINIMALES AUXQUELLES DOIT RÉPONDRE LA CHEMINÉE

1. Un seul appareil peut être raccordé à la cheminée.
2. N'utilisez que du matériel d'installation approuvé pour installer la cheminée. La cheminée du poêle à granulés doit être résistante à la chaleur (au moins 450°C). Assurez-vous que ce matériel porte les marques d'approbation et la déclaration de performance (DoP) appropriées. *
3. La cheminée et sa sortie doivent être placées à une distance suffisante des matériaux combustibles et inflammables. **
4. Le poêle doit être raccordé à une cheminée dont le diamètre est égal aux spécifications indiquées dans le tableau ci-dessous. Une cheminée d'un diamètre supérieur est autorisée, avec un diamètre maximal de 150 mm, à condition qu'elle respecte le tirage de cheminée indiqué.

Exigences minimales dimensions de la cheminée	Diamètre intérieur du conduit de fumée	
	80 mm	100mm
Longueur maximale de la cheminée verticale	7m	10m
Longueur maximale de la cheminée verticale dans le cas d'une pièce en « T » ou d'un coude	7m	10m
Longueur maximale de la cheminée verticale dans le cas de deux coudes à angle droit et d'une pièce en « T »	5m	8m
Nombre maximal de virages à angle droit (90°)	3	4

Une pièce en « T » doit être utilisée pour chaque départ vertical

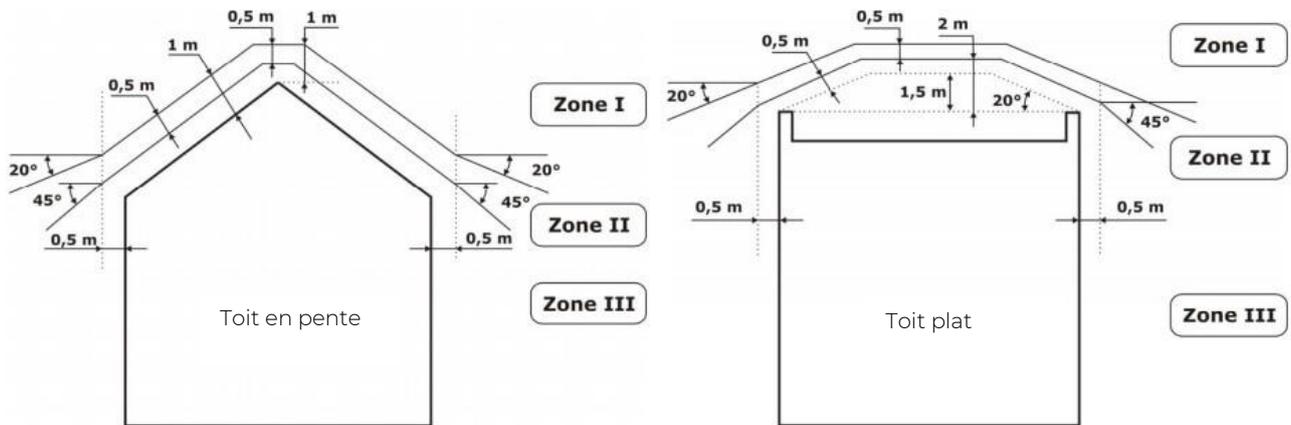
5. Avant d'installer un registre de cheminée dans le conduit de cheminée, consultez les règles, réglementations, ordonnances et normes locales/nationales pour savoir si cela est autorisé.
 6. Aucun câblage électrique ne doit être / sera installé à travers la cheminée ou près de la cheminée.
 7. La cheminée doit être livrée étanche à la fumée.
 8. Il est recommandé de toujours monter une pièce en « T » avec une trappe d'inspection en bas directement sur le conduit de raccordement du poêle. Si une section horizontale est montée sur le conduit de raccordement du poêle, il est recommandé de monter une pièce en T avec une trappe d'inspection directement après la section horizontale. L'humidité et les solides seront recueillis dans cette pièce en T et pourront être retirés en ouvrant la trappe d'inspection. La trappe d'inspection doit être étanche à la fumée et à l'eau.
 9. La cheminée et le poêle doivent être facilement accessibles pour l'inspection et le nettoyage.
 10. Le poêle ne doit pas être utilisé pour soutenir la cheminée/le conduit de fumée.
 11. Si un conduit de fumée existant est utilisé, faites-le nettoyer par une entreprise de ramonage reconnue avant d'installer le poêle, un certificat du ramoneur doit également être fourni. Si un conduit de fumée existant a un diamètre supérieur à 150 mm, il doit être adapté et rendu convenable pour un poêle à granulés en installant un tuyau à travers la cheminée existante. Faites vérifier votre cheminée existante par un ramoneur agréé pour savoir si elle est adaptée à la combustion de combustibles solides tels que les pellets.
 12. Ne placez jamais un ventilateur de conduit de fumée dans ou sur le conduit de fumée/cheminée. Le poêle lui-même est équipé d'un ventilateur de cheminée.
 13. Une cheminée ou une partie de cheminée qui est montée à l'extérieur doit être à double paroi. Le diamètre du conduit de fumée ne doit pas être réduit.
- * Consultez les règles, règlements, ordonnances et normes locales/nationales pour connaître les exigences relatives aux matériaux d'installation de la cheminée.
- ** Consultez les règles, réglementations, ordonnances et normes locales/nationales pour les exigences d'installation.

Veillez toujours suivre le manuel d'installation fourni avec le poêle à granulés.

Les règles, règlements, ordonnances et normes locales/nationales ont toujours la priorité sur les exigences susmentionnées.



B. Sortie des gaz de combustion



- Hauteur minimale = 4m

- RÈGLE = toujours sortir 40cm au-dessus de la hauteur du faîte (zone I)

- Zones de sortie :

o Zone I → OK

o Zone II → avec déflecteur de vent de chute

La zone 2 se situe généralement à 1m au-dessus de l'avant-toit, contactez le partenaire de service en cas de doute.

o Zone III → INTERDIT

- La sortie doit être équipée d'un chapeau de cheminée approprié.

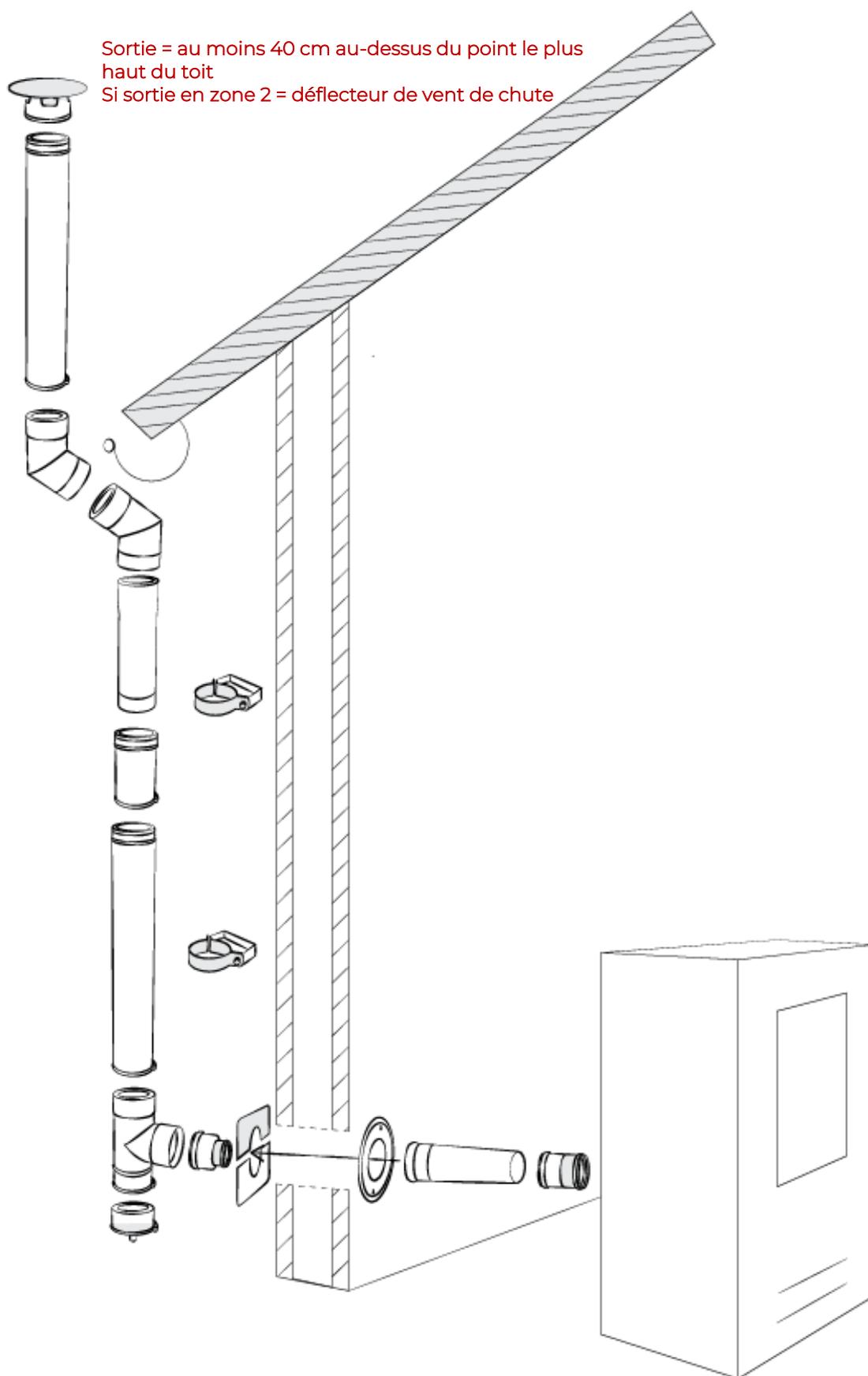
C. les types de têtes de cheminée et où les utiliser

				
	Capuchon de pluie	Capuchon de traction	Déviation du vent	Hotte rotative
zone I	✓	✓	✓	✗
zone II	✗	✗	✓	✗
zone III	✗	✗	✗	✗





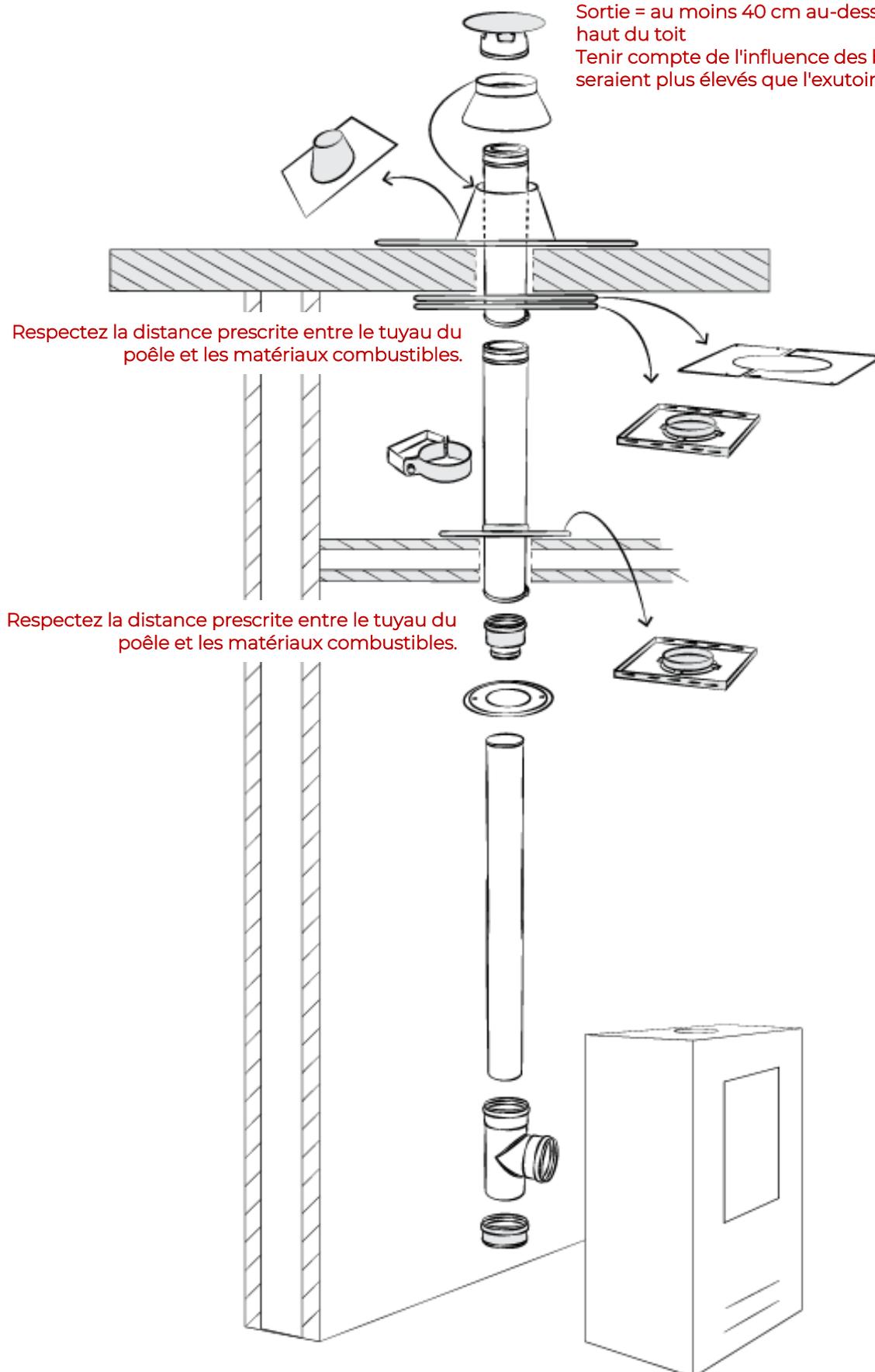
D. Exemples d'installation - extérieur le long de la façade





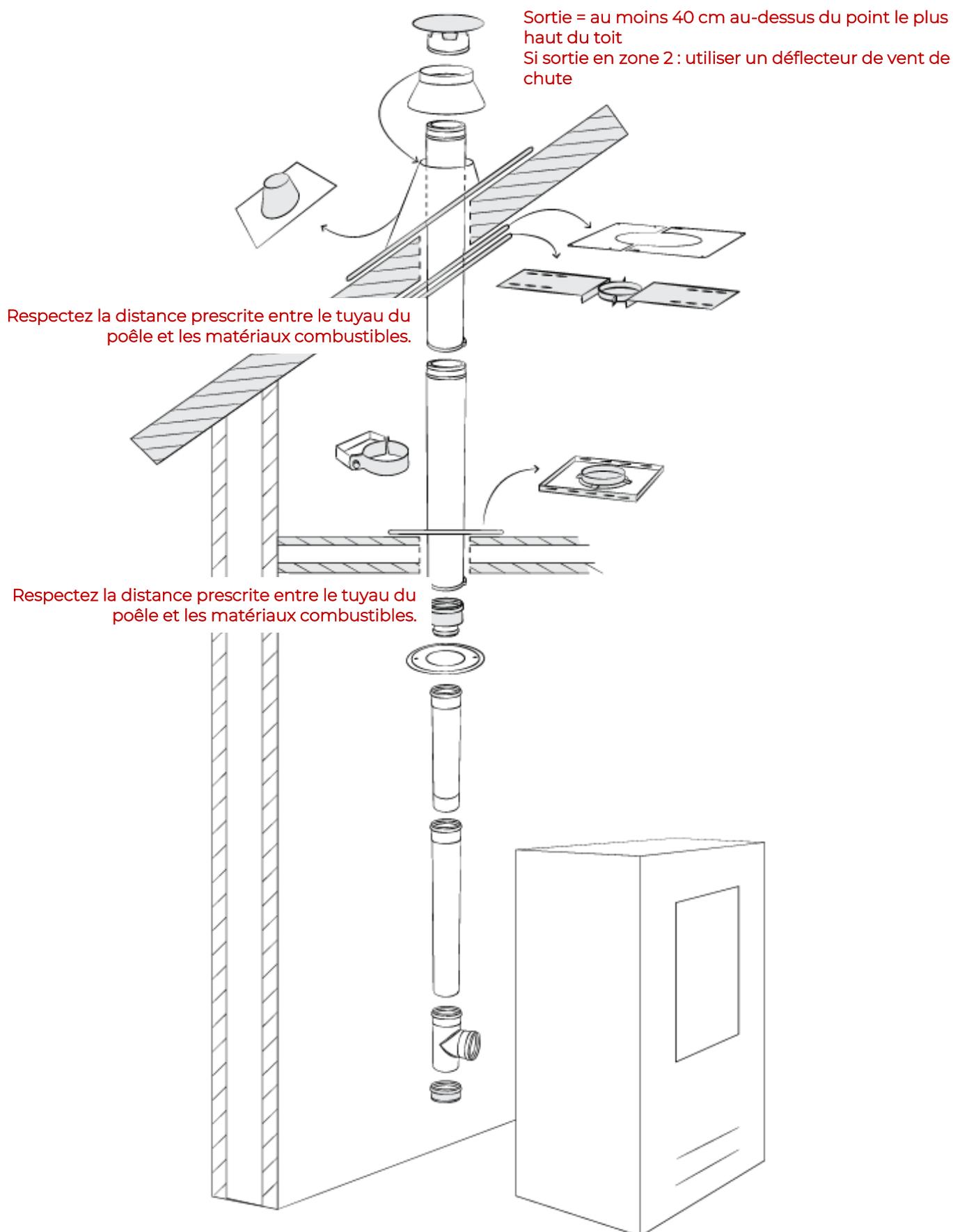
D. Exemples d'installation - toit plat avec étage

Sortie = au moins 40 cm au-dessus du point le plus haut du toit
Tenir compte de l'influence des bâtiments voisins qui seraient plus élevés que l'exutoire.



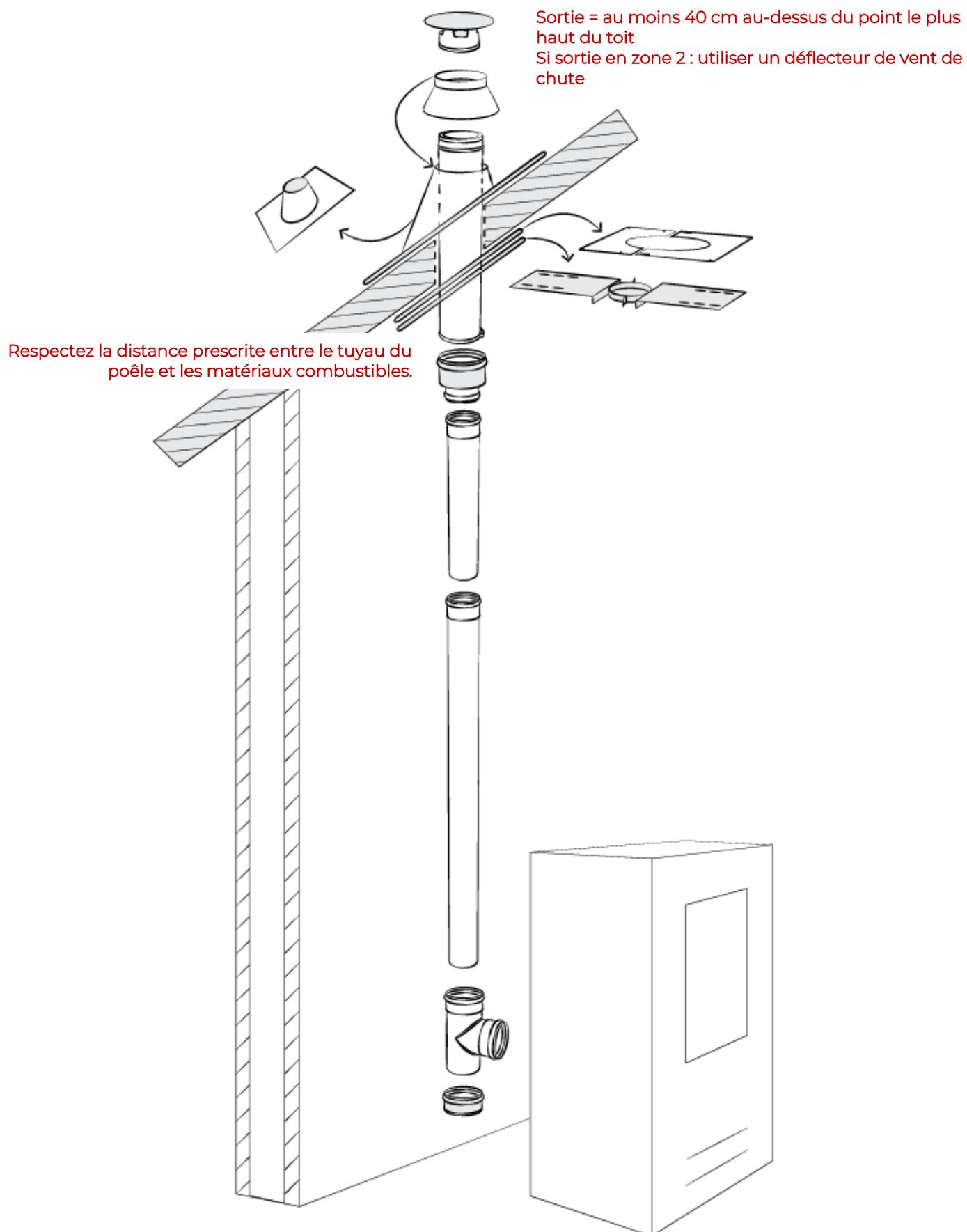


D. Exemples d'installation - toit en pente avec étage



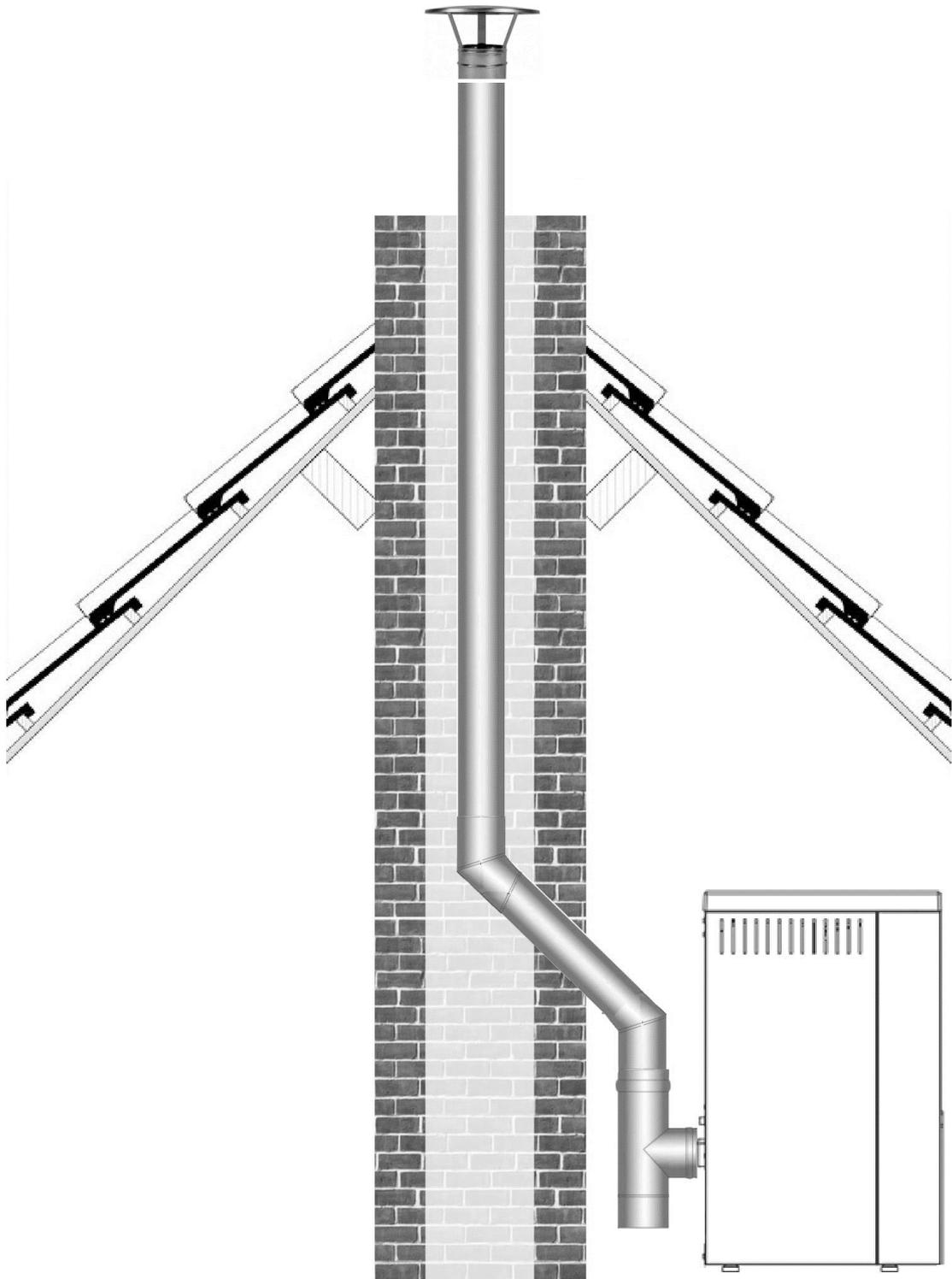


D. Exemples d'installation - toit en pente



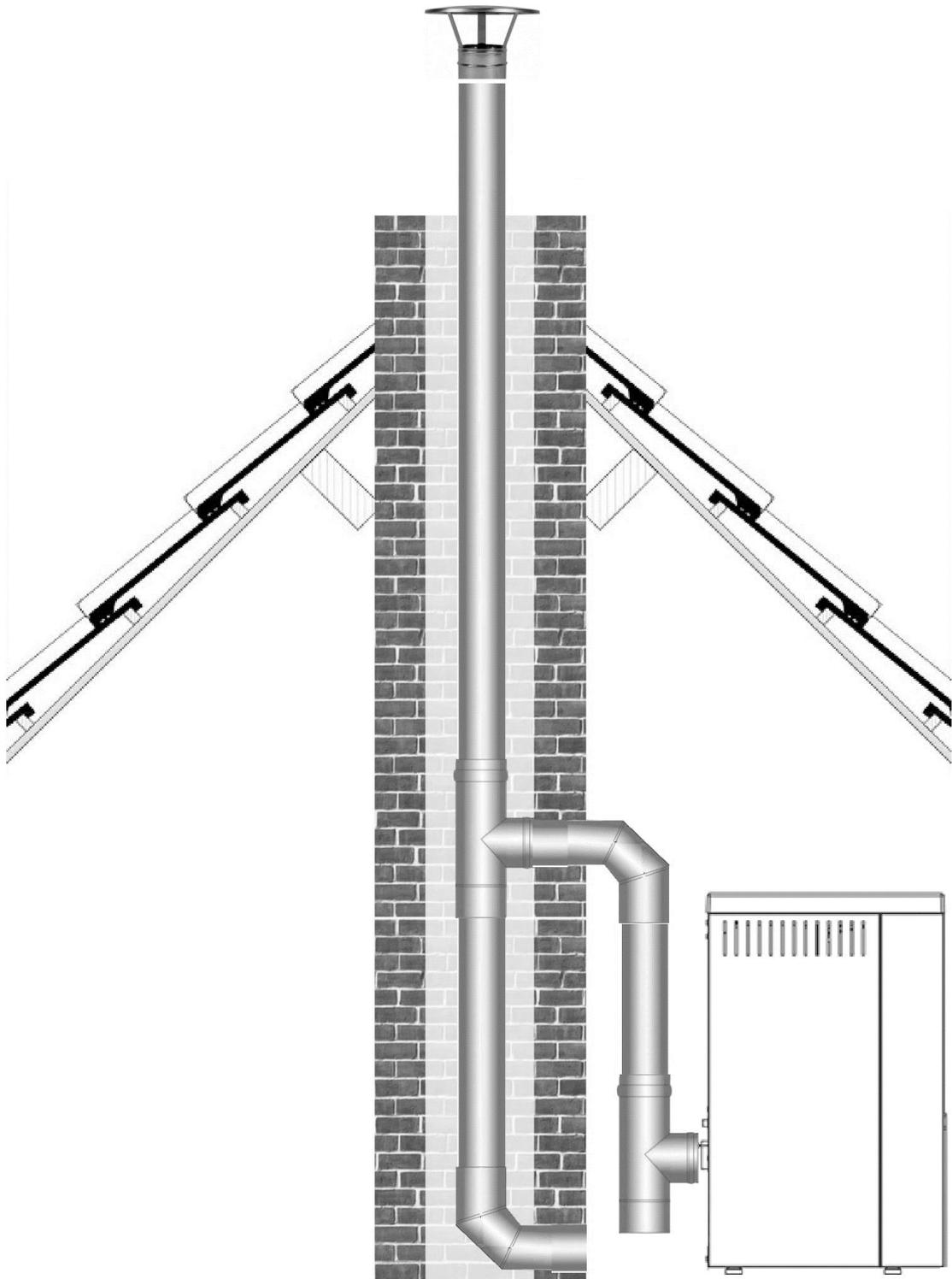


D. Exemples d'installation - cheminée existante



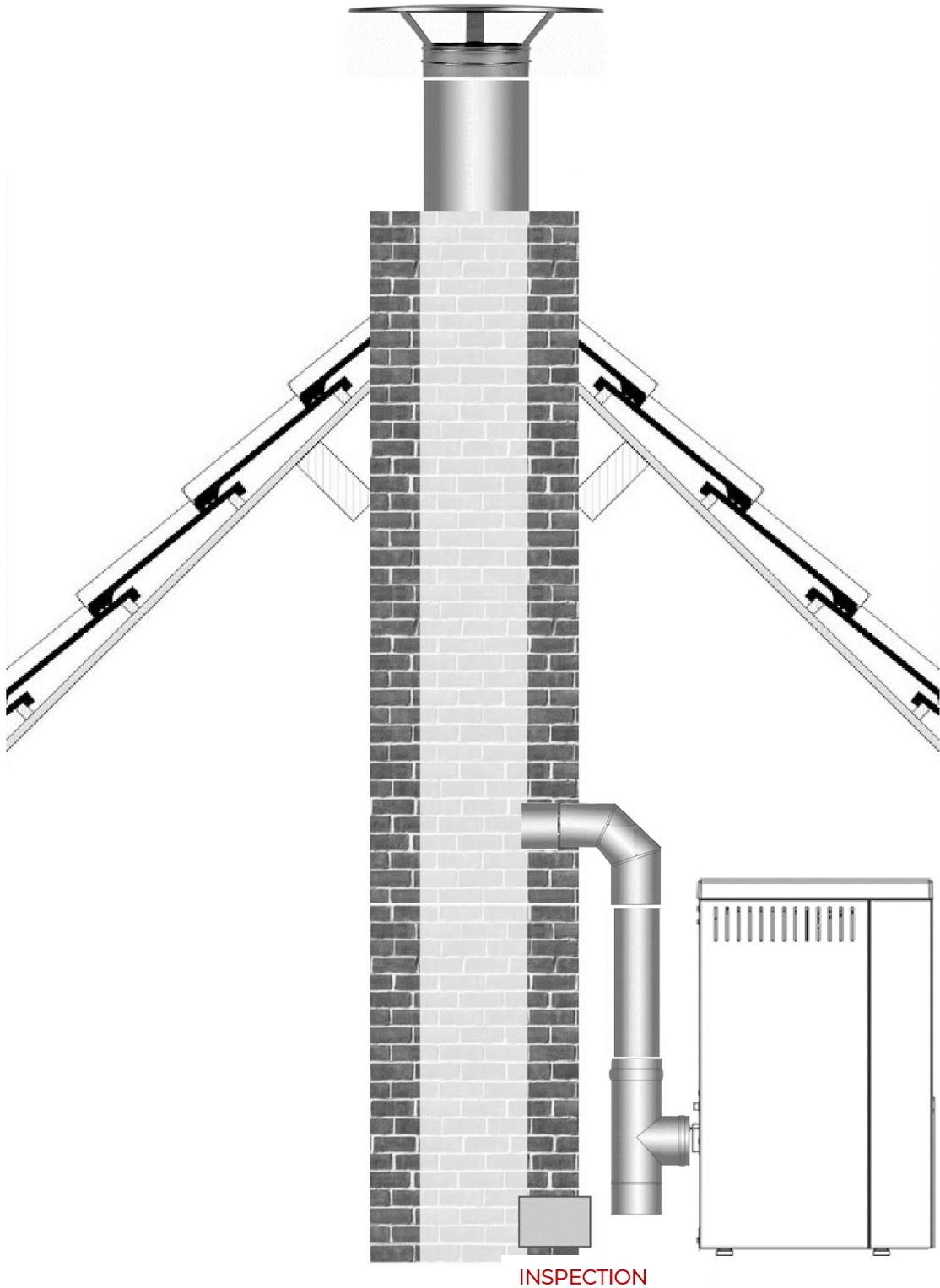


D. Exemples d'installation - cheminée existante



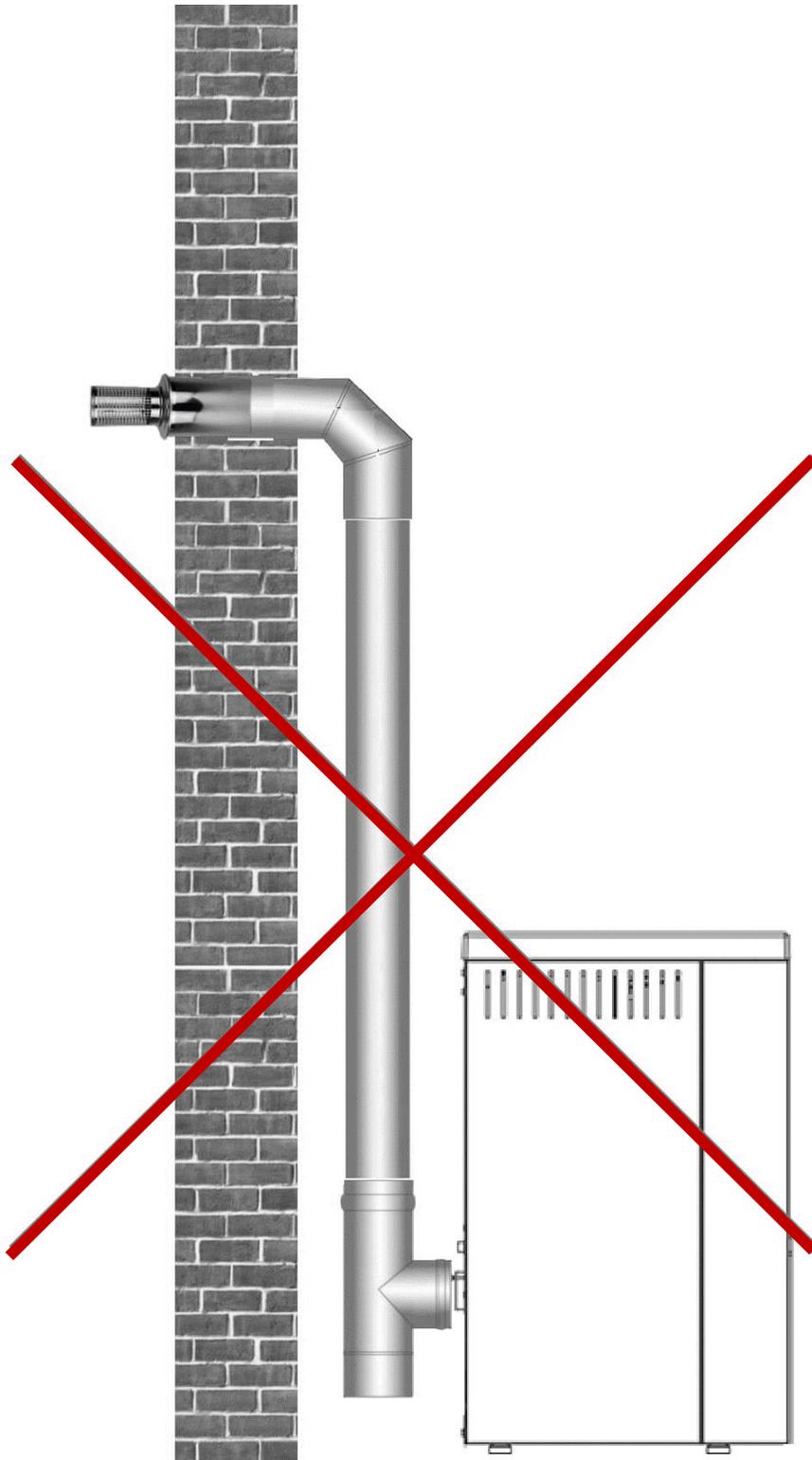


D. Exemples d'installation - cheminée existante



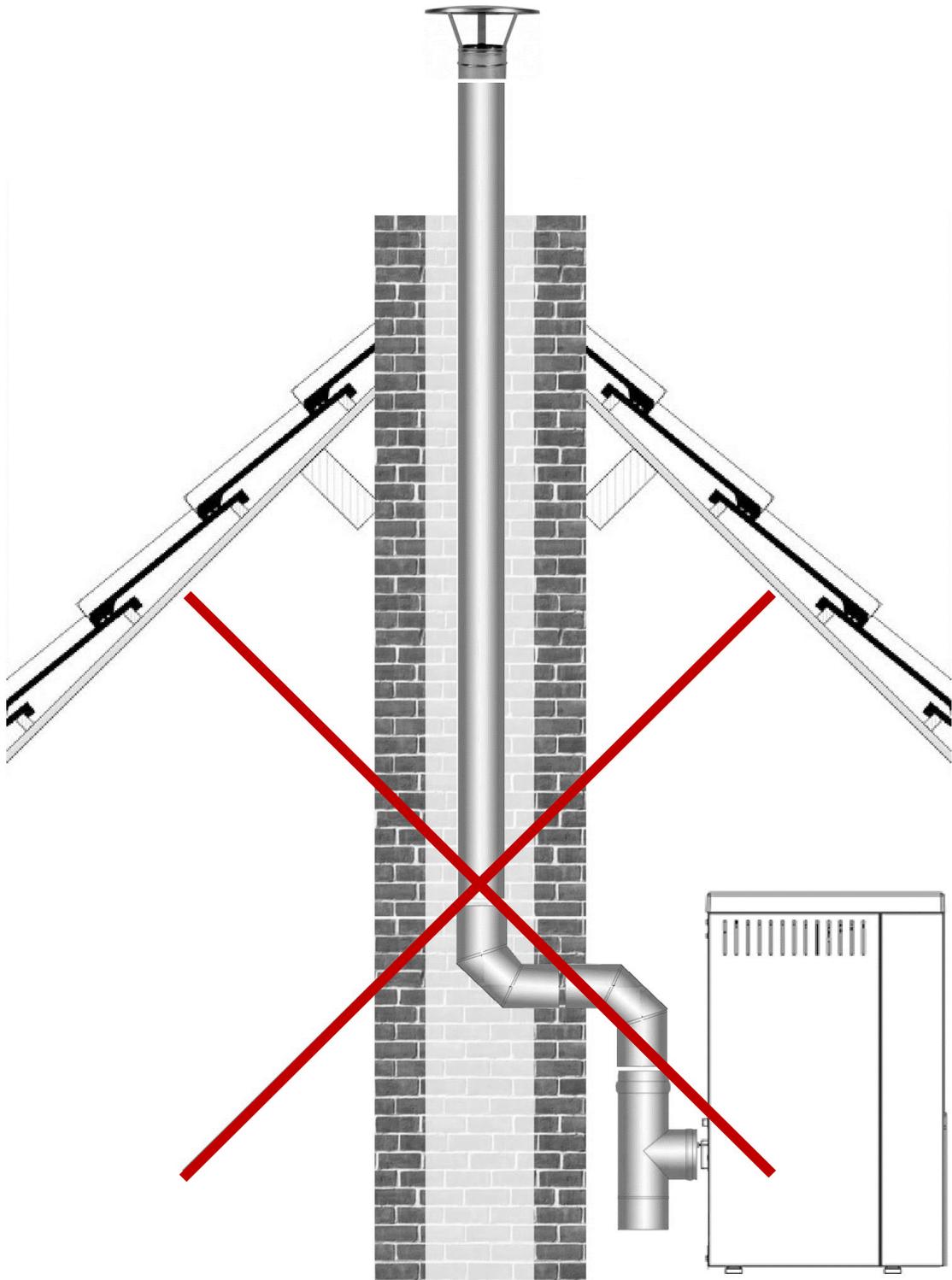


D. Exemples d'installation incorrecte - pénétration en pignon avec sortie en pignon



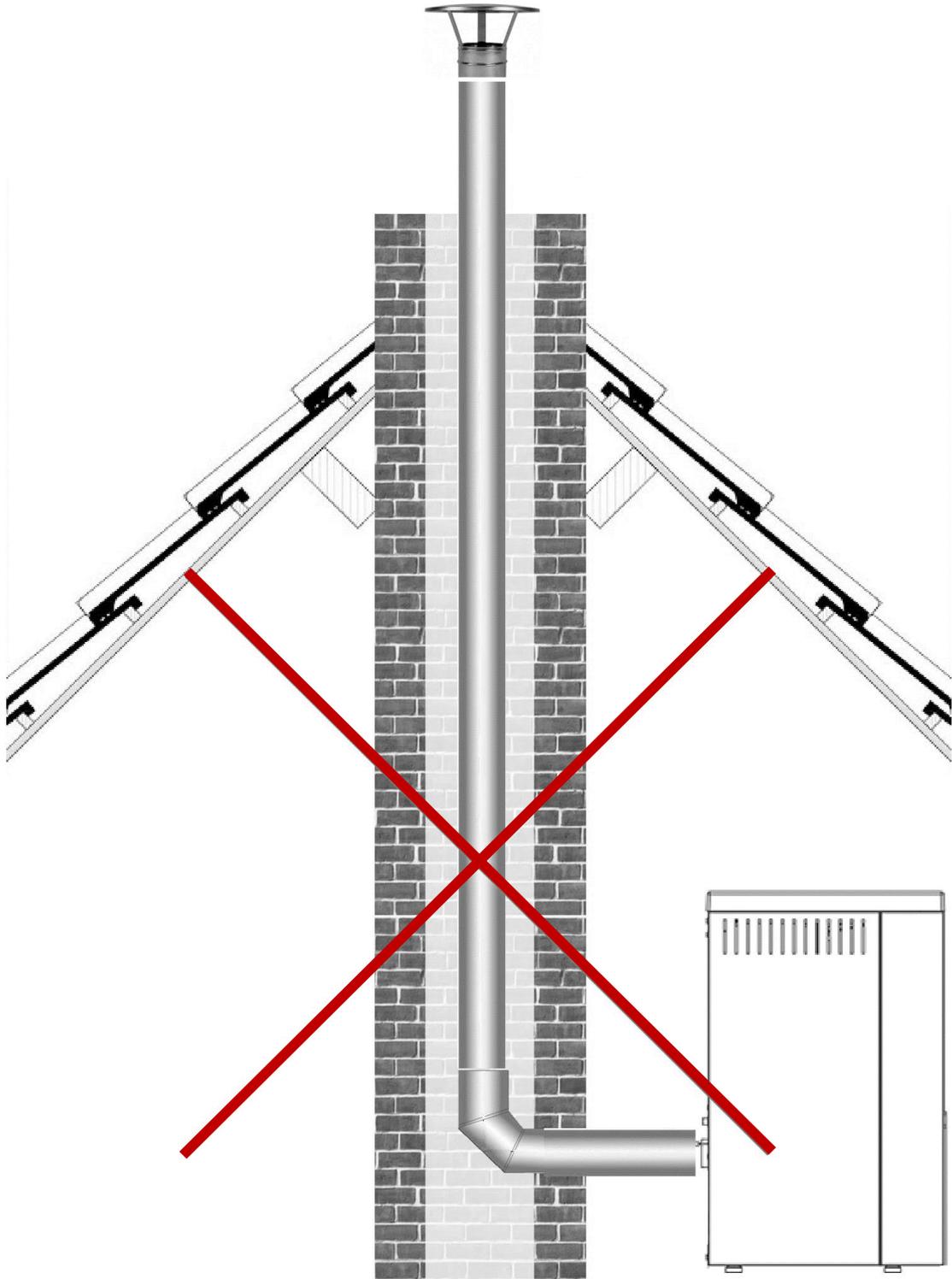


D. Exemples d'installations défectueuses - cheminée existante





D. Exemples d'installations défectueuses - cheminée existante





Service de mise en route poêle à pellets

QLIMA : Service de mise en route GRATUIT (valeur 250,00 €) + 2 ans de garantie supplémentaire
TECTRO/STOVER/EUROSTOVE : service de mise en route payant + 1 an de garantie supplémentaire
Le service de mise en route doit être effectué par un partenaire de service Qlima, ce qui assurera un fonctionnement optimal de votre poêle et activera votre garantie. En n'utilisant pas le service de mise en route, le client accepte le risque de perdre la garantie sur le poêle.

1. Installer votre poêle à granulés / installation par Qlima Service Partner

L'installation du poêle à granulés doit être effectuée conformément aux normes locales et nationales en vigueur et aux directives énumérées dans le manuel d'installation. Pour plus d'informations sur l'installation correcte et les directives relatives au conduit de fumée, consultez le site :

Qlima.be/installatiepelletkachels or qlima.nl/installatiepelletkachels

Il est possible de faire réaliser l'installation complète par un partenaire de service de Qlima. Les travaux ou adaptations à effectuer ne sont réalisés que sur la base d'un devis écrit. Veuillez prévoir un temps d'attente plus long lorsque vous demandez une installation complète. Dans le cas des poêles à granulés Qlima, la partie de la valeur du service de démarrage (250 €) est payée par PVG, le solde est à la charge du client.

2. Contactez le partenaire de service Qlima responsable de votre région.

Après l'installation correcte de votre appareil, contactez votre partenaire de service Qlima pour faire effectuer le service de mise en marche. Nos partenaires de service s'efforcent de traiter chaque demande dans les meilleurs délais et d'effectuer le service de démarrage dans les 15 jours ouvrables suivant la demande (cela peut varier en fonction de l'affluence).

Pays-Bas Pellet Service Nederland Tel: +31 85 016 14 23 Web: www.psn.nu	Belgique - Flandres Ramotop Tel: +32 4 387 80 78 Mail: ramotop@ramotop.eu	Belgique - Wallonie Serviflamme Tel: +32 475 76 19 33 Mail: info@serviflamme.be
---	---	--

3. Service de démarrage à domicile par votre partenaire de service Qlima

Inclus dans le service de démarrage

- Vérification de la sécurité et de l'exactitude de l'installation
- Réglage des paramètres pour une efficacité optimale
- Explication du fonctionnement et de l'entretien du poêle
- Frais de transport

Prix de revient du service de mise en route des poêles à pellets Qlima

- Gratuit

Coût du service de mise en service des poêles à granulés Tectro/Stover/Eurostove

- €250

Si le poêle n'a PAS été installé conformément aux directives, le partenaire de service ne sera pas en mesure d'effectuer un service de mise en route (pas sûr). Les frais supplémentaires éventuels pour une nouvelle intervention ou la mise en conformité de l'installation seront à la charge du consommateur.

4. Activation de la garantie

La garantie est activée dans les conditions mentionnées dans le "manuel d'utilisation".

QLIMA : 2 ans de garantie du fabricant + 2 ans de garantie supplémentaire

TECTRO/STOVER/EUROSTOVE : 2 ans de garantie du fabricant + 1 an de garantie supplémentaire

Conditions de garantie

- Au moins 1 entretien annuel et après chaque SERV. Notification sur le poêle.
- Le service de démarrage et la maintenance doivent être effectués par un partenaire de service agréé de Qlima.



- La garantie est limitée à un maximum de 5 000 heures de combustion. La garantie ne s'applique pas aux pièces d'usure telles que les joints, la tige d'allumage, le pot du brûleur, la brisure de verre, ... (cette liste n'est pas exhaustive).

